

IMPORTANT

Message de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale à destination de tous les clubs :

Pour la rentrée scolaire 2016, une "nouvelle posture VIGIPIRATE" a été mise en place par le Gouvernement en portant une attention sur les lieux accueillant des mineurs. Son application court jusqu'au 1er décembre prochain.

Dans sa note du 26 août 2016, dont vous trouverez une copie en pièce jointe, le haut fonctionnaire de défense et de sécurité des ministères sociaux dont fait partie le ministère chargé des sports, a rappelé que la vigilance est maintenue dans les clubs sportifs recevant des mineurs.

De par leur vocation, vos groupements associatifs étant appelés à recevoir de jeunes pratiquants sportifs, il m'est apparu important de porter à votre connaissance ces éléments.

Pour une complète information, voici le lien vers le site gouvernemental en matière de conduites à tenir :

<http://www.gouvernement.fr/reagir-attaque-terroriste>

Vous voudrez bien diffuser le présent message à l'ensemble des associations que vous fédérez au sein de vos comités sportifs.

Vous remerciant par avance de votre implication en ce domaine, recevez mesdames les présidentes et messieurs les présidents, l'assurance de ma considération distinguée.

Alain IVANIC

directeur départemental de la cohésion sociale du Finistère